

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2009

**Présents :** ROBERT Jacques, CAMY-DESSUS René, CHATAGNON Daniel , MOUREOU Georgette, CLESSE Thierry, ANDRADE José, FANFELLE Sandrine, LUSSEAU Xavier, MOUNET Maryse, CAMPAGNE Isabelle.

**Absente :** MONIOT Monique, excusée

**Secrétaire :** CAMY-DESSUS René

Date de la convocation : 13.05.2009

Date d'affichage : 26.05.2009

### **1/ Compte rendu visite de Madame GAUDECHON**

Monsieur le Maire indique que le lundi 18 mai 2009 après-midi, une réunion s'est tenue à la Mairie et sur site à laquelle participaient Madame GAUDECHON, Messieurs GRACIETTE et APIOU de l'Agence Technique de NAY, Monsieur ARRIUBERGE, Conseiller Général, l'Association des Riverains de Bellassise, Monsieur René CAMY-DESSUS, Monsieur Xavier LUSSEAU et lui-même.

Cette réunion avait été initiée par l'Association des Riverains de Bellassise.

Monsieur le Maire indique qu'il retient de cette réunion un statu quo sur la situation existante. Le Conseil Général ne changera pas les plans de la sortie du lotissement Domaine de Bellassise même si le problème de dangerosité a été à nouveau évoqué.

Ce carrefour se situe en agglomération où la vitesse est limitée à 50 km/h et pourra être ramenée à 30 km/h si nécessaire.

L'arrêt de bus sera mis en place en même temps que l'aménagement du carrefour.

Monsieur LUSSEAU pense que le Conseil Général n'a pas l'intention de changer quoi que se soit, il n'y a pas assez de véhicules qui circulent chaque jour sur cette route (environ 5000 véhicules).

Monsieur le Maire rappelle qu'il souhaite toujours que ce projet aboutisse au plus vite.

### **2/ Préparation élections européennes du 7 Juin 2009**

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 heures.

Le Conseil Municipal a établi les permanences de tenue du bureau de vote pour cette journée.

### **3/ Encaissement chèque assurance**

La société SMACL, assureur de la Commune, a adressé un chèque de 3293.72 euros en remboursement du vol de matériel commis au hangar communal en décembre 2008.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à encaisser ce chèque pour le compte de la Commune. Cette somme servira à acquérir un minimum de matériel cette année. (tondeuse, taille-haie, souffleur, caisse à outils et petit matériel).

### **4/ Réflexion sur mise en place d'un document d'urbanisme**

Le Conseil Municipal a le choix entre deux documents : carte communale ou Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les services de la DDE ont proposé à Monsieur le Maire de venir expliquer au Conseil Municipal les différences entre ces 2 documents.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et souhaite que cette réunion soit organisée de préférence vers 18 heures.

### **Questions diverses**

Ecole numérique rurale : Monsieur LUSSEAU fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 19 mai 2009 avec la Présidente du SIVU du RPI, les Maires de 3 Communes et les enseignants du RPI.

Le RPI va poser sa candidature pour ce dossier où tous les candidats ne seront pas retenus.

Ordinateurs écoles : 10 ordinateurs de « génération ancienne » ont été fournis gracieusement au RPI par la Société Turbomeca.

Classe de mer à SOCOA : les élèves de la classe de Madame RIUTORT iront deux jours en classe de mer à SOCOA les 25 et 26 mai prochains.

Chemin de Larroudade : en raison de la vitesse excessive constatée sur cette voie, des panneaux de limitation à 30 km/h seront prochainement installés.

Monsieur le Maire propose de demander la mise en place de panneaux lumineux avec indication de la vitesse sur la RD 37 comme cela a pu être fait dans d'autres villages (Narcastet, Rontignon, ...)

Séance levée à 19 h 20

Monsieur HONDAGNEU-LANDOU indique à Monsieur le Maire que lors de la dernière réunion du Conseil Municipal il n'a pas lu la lettre que l'Association des Riverains de Bellassise avait adressée à la Mairie quelques jours avant.

Monsieur HONDAGNEU-LANDOU remet une copie de cette lettre à Monsieur le Maire qui en donne lecture au Conseil Municipal.